

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**COMMUNE DE KIFFIS**  
**Séance du 19 juin 2017**

*Sous la présidence de Monsieur LERCH Michel, Maire*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h00.

---

Étaient présents :

Monsieur :	LERCH Michel, Maire
Mesdames :	D'ALMEIDA Antonia, STICH Suzanne et WALTHER Marie Christine
Messieurs :	BECK Yves, CHRISTEN René, HENNER Jérémy, JUNG Franck, LINDER Eloi et MERIGNAC Jean
Absent excusé :	GREDER Daniel

---

**Ordre du jour :**

- Approbation du dernier conseil
- Recrutement d'un agent temporaire pour l'été
- Votes de crédits
- Rencontre avec nos voisins de Roggenburg et Ederswiler
- Informations sur les dossiers en cours
- Divers

A été nommé secrétaire de séance : LINDER Eloi

**Délibérations :**

**2017-3-1 Approbation du compte-rendu de la séance du 03 avril 2017**

Monsieur le Maire s'assure que tous les conseillers ont pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière séance qui leur a été transmis.

Le procès-verbal de la réunion du 03 avril 2017 est adopté à l'unanimité.

**2017-3-2 Recrutement temporaire d'un agent non-titulaire sur un emploi permanent pour assurer le remplacement temporaire d'un fonctionnaire**

- Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 3-1 ;
- Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de M GRASSL Dominique durant ces congés d'été, en application de l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise le recrutement temporaire d'un agent non-titulaire relevant du grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 15 h / semaine,
- Autorise en conséquence l'autorité territoriale à signer le contrat d'engagement ;

Prévoit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales du ou des agents recrutés seront inscrits au budget de l'exercice en cours

### **2017-3-3 Décision Modificative n°1 du budget communal M14**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 020: Dépenses imprévues (investissement)</b>	<b>200.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D- 2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>200.00 €</b>	<b>200.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>200.00 €</b>	<b>200.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autre	<b>DIMINUTION DE 30.00 € A L'ASSOCIATION LES PERLES</b>			
D-6574 : Subventions de fonctionnement aux associations et autre	<b>AUGMENTATION DE 30.00 € A L'ASSOCIATION DES AMIS DU MEMORIAL</b>			

### **2017-3-4 Décision Modificative n°1 du budget eau M49**

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2156-11 : Réseau d'eau	0.00 €	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 021 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>35 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2315 : installations, matériel et outillage techniques	35 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>35 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>35 000.00 €</b>	<b>35 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>

Séance levée à 20h43.

Le Maire  
Michel LERCH